

Calendrier vaccinal dans les armées

Vaccinations règlementaires hors professionnels de santé



2019

En métropole



Avant projection

OPEX - OM - affectation embarquée



Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR)	Mise à jour vaccination ¹ à l'incorporation	Mise à jour vaccination ¹
Hépatite B		
Diphtérie Tétanos Poliomyélite (dTP) + - Coqueluche	Mise à jour vaccination à l'incorporation ² 1 rappel à 25, 45, 65 ans ¹	Mise à jour vaccination ² 1 rappel à 25, 45, 65 ans ¹
Grippe	Vaccination à l'incorporation Revaccination tous les 3 ans	Revaccination tous les 3 ans
Méningite ACYW	Vaccination à l'incorporation	1 rappel tous les 5 ans
Hépatite A		1 dose avant le 1 ^{er} départ 2 ^e dose 1 an après
Fièvre typhoïde		1 dose avant le 1 ^{er} départ Revaccination tous les 3 ans
Fièvre jaune		1 dose avant le 1 ^{er} départ 1 seul rappel après 10 ans si zone à risque

¹ Selon le calendrier vaccinal national ² Selon le calendrier vaccinal des armées

🔄 Tournez SVP

Mise à jour : Mars 2019



6 questions sur la vaccination

Pour vous et votre famille

Créez votre carnet de vaccination électronique :
www.mesvaccins.net

En savoir plus



VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions

www.vaccination-info-service.fr
www.social-sante.gouv.fr



Une question ? Un conseil ?

Parlez-en à un médecin / infirmier(e) du service de santé des armées.

1 - Qu'est-ce-que veut dire « être à jour » ?

« Être à jour », c'est avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge, de sa projection et avec le bon nombre d'injections pour être protégé.

2 - Si mes vaccins ne sont pas « à jour ? »

Il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue, on parle de « rattrapage ».

3 - Les adjuvants sont-ils dangereux ?

Ce sont des additifs pour renforcer l'action du vaccin. Certains adjuvants contiennent de l'aluminium qui peut rester longtemps autour du point d'injection. Il n'a jamais été démontré qu'il était associé à des maladies musculaires ou des maladies générales particulières.

4 - Pourquoi se faire vacciner dans le cas d'une OPEX ?

Lors des OPEX, les militaires sont projetés dans des pays où circulent des maladies non présentes en France dont certaines peuvent être évitées grâce à la vaccination (fièvre jaune, fièvre typhoïde...)

5 - La vie en collectivité nécessite-t-elle de se faire vacciner ?

Oui, la vaccination évite la diffusion dans la collectivité de certaines maladies infectieuses (méningite, rougeole, coqueluche, grippe...).

6 - Que se passe-t-il si je refuse de me faire vacciner ?

Les vaccinations permettent à la fois de protéger l'individu et la collectivité militaire. C'est pourquoi, les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal des armées sont réglementaires et donc obligatoires pour les militaires. Refuser un vaccin à l'incorporation me rend inapte à l'engagement. En cours de carrière, cela me rend inapte à la projection et au ré-engagement.

Les médecins et infirmier(e)s du service de santé des armées sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations au sujet des vaccinations.

